

Le programme prévisionnel*

• VENDREDI 26 AVRIL 2024 •

Matin : horaires à déterminer
Après-midi : auditions à partir de 13H

• SAMEDI 27 AVRIL 2024 •

Matin : auditions à partir de 9H jusqu'à 13H
Après-midi : fin des auditions
15h Concerts donnés par le Trio Parthelie et le Quatuor Magenta
lauréats du concours 2023
Proclamation des résultats
Concert des lauréats 2024
17h Cocktail de clôture



Trio Parthelie
Lilya Chifman,
Violon
Enguerrand Bontoux,
Violoncelle
Ivan Foucher,
Piano

Quatuor Magenta

Ida Derbesse,
Violon
Elena Watson-Perry,
Violon
Claire Pass-Lanneau,
Alto
Fiona Robson,
Violoncelle



* susceptible de modifications.

La FNAPEC se réserve le droit d'annuler le concours si elle se trouve en état de ne pas pouvoir l'organiser en toute équité (membres du jury insuffisants, nombre de candidats trop restreint, défection de ses partenaires pour les bourses).

Conservatoire de Musique Léo Delibes
59, rue Marthe - 92110 Clichy

Tous les concerts et auditions sont publics et gratuits.
Le programme prévisionnel détaillé des auditions sera publié sur le site de la FNAPEC : www.fnapec.fr

Musiques d'Ensemble

une formule originale imaginée par
Simone du Breuil et Jacques Taddei

un concours ouvert à tous les genres musicaux, organisé par la FNAPEC

Créé en 1987 à l'intention de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, Musiques d'Ensemble s'affirme comme une manifestation musicale à audience nationale et internationale.

Sa formule originale et le montant élevé des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de Musiques d'Ensemble.

En 2023, 7 bourses d'un montant de 750 à 5 000 € ont été mises à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de

leur choix ; des prix spéciaux ont été offerts

par les partenaires de Musiques d'Ensemble.

Le ministère de la Culture, de nombreux mécènes,

des musiciens prestigieux (Marcel Landowski,

Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa...),

ont apporté leur appui enthousiaste à cette manifestation.

Des personnalités de premier plan du monde musical participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

Ouvert à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, musique traditionnelle...), Musiques d'Ensemble pourra accueillir les 26 avril & 27 avril 2024, une trentaine de groupes de 2 à 15

musiciens (sans chef), âgés de 18 à 30 ans,

au Conservatoire

Léo Delibes, 59, rue Marthe, 92110 Clichy,

Le concours

Une seule audition devant un jury unique, tous groupes confondus.
Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe **devra comporter une œuvre contemporaine** et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Les bourses

Des bourses* seront attribuées aux groupes sélectionnés par le jury à l'issue des auditions. Ces bourses seront à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix (stage à l'étranger, plaquette de promotion, disque, etc.) après présentation et acceptation de celui-ci par la FNAPEC qui en assurera le financement jusqu'à concurrence du montant de la bourse, à l'exclusion de l'achat d'un instrument personnel à l'un des membres du groupe et de factures de partitions, pendant une durée de cinq ans, avec un projet engagé de manière effective avant l'expiration de la troisième année.

* Sous réserve du soutien que nos partenaires nous accorderont.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur www.fnapec.fr, rubrique Musiques d'Ensemble. Il peut être envoyé sur demande écrite comportant : nom du groupe, nom, prénom, adresse et téléphone du responsable.

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Présentation de l'ensemble (5 à 10 lignes maxi)
- Noms de tous les membres de l'ensemble, leurs coordonnées, leur date de naissance!
- Avez-vous déjà été lauréat d'un concours, au titre de l'ensemble ou à titre individuel ? Si oui le(s)quel(s) ?
- Présentation du projet envisagé par l'ensemble s'il reçoit une bourse (5 à 10 lignes maximum)
- Programme de l'audition avec minutage
- La liste du matériel demandé
- Chaque page du règlement complet (à télécharger) signée et datée par le responsable de l'ensemble

Les dossiers d'inscription seront soumis à un comité de sélection.
Les décisions de celui-ci seront sans appel.

Les droits d'inscription

Les frais d'inscription se composent de 120 € de frais de dossier + 30 € par musicien participant.

**DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :
6 AVRIL 2024**

Le règlement (extrait)

NOUVEAU RÈGLEMENT

2. Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes, dont l'âge se situe entre **18 et 30 ans**, organisés en ensemble à vocation professionnelle et composé de 2 à 15 musiciens, sans chef. Le groupe doit être issu de la communauté européenne ou avoir étudié en Europe.

Les groupes retenus par le comité de sélection s'engagent à respecter pleinement le règlement du concours et à être présents à Musiques d'Ensemble. Tout groupe qui ne se sera pas acquitté des droits d'inscription et qui n'aura pas retourné le présent règlement signé ne sera pas autorisé à concourir.

3. Une seule audition, devant un jury unique, tous groupes confondus. Le programme présenté **devra comporter une œuvre contemporaine** et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation. Celui-ci se réserve le droit d'interrompre toute exécution sans explication.

Les décisions du jury sont sans appel.
L'usage des partitions photocopiées est interdit lors des auditions, des concerts et manifestations publiques.

Un exemplaire des partitions originales jouées sera remis au jury avant l'audition et sera rendu aux concurrents à l'issue du concours.

4. Les participants autorisent la FNAPEC à les photographier dans l'exécution de leurs prestations durant le concours. Conformément aux dispositions de l'article L.212-3 du code de la propriété intellectuelle, tout enregistrement vidéo et audio des prestations des artistes interprètes réalisé dans le cadre du concours Musiques d'Ensemble donnera lieu à la signature d'une feuille de présence SPEDIDAM mentionnant la première destination de cet enregistrement. Ces supports seront réservés à l'usage exclusif de la FNAPEC pour toute communication à destination de ses adhérents et de ses partenaires pour une durée maximale de cinq ans..

Règlement complet à télécharger sur :

www.fnapec.fr

Rubrique Musiques d'Ensemble



Nom de l'Ensemble :

• Responsable du groupe

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

• Composition instrumentale de l'Ensemble

(une ligne par musicien)

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :



Style des musiques interprétées en concert par l'Ensemble :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Liste du matériel demandé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DROITS D'INSCRIPTION :	
Frais de dossier :	120 €
Nombre de musiciens : x 30 €	= €
Total à régler €	

Le règlement ne sera encaissé que pour les groupes retenus.

Bulletin d'inscription (à remplir lisiblement en lettres majuscules)

Dossier complet à retourner par courrier postal simple (pas en envoi recommandé) à l'ordre de la FNAPEC, à :
Trésorerie FNAPEC - 53, rue Beauséjour - 19100 Brive ou à retourner par mail.
Règlement à adresser par chèque bancaire ou par virement,
IBAN : FR04 3000 2004 3100 0000 8223 D41 ou BIC : CRLYFRPP

Musiques d'Ensemble, un concours différent

La rencontre, c'est celle de Simone du Breuil, alors Présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoires, et de Jacques Taddéi, alors maire adjoint à la culture de Rueil-Malmaison et directeur du conservatoire.

Avec une confiance sans restriction, ils imaginent de présenter dans un même concours toute la diversité et toute la vitalité de la musique : de la fantaisie, de la rigueur, une multitude de talents, un peu de curiosité, tout est permis... C'est cette diversité qui explose chaque année, les ensembles promenant le jury et le public à travers des propositions classiques, nouvelles, parfois surprenantes, audacieuses dans l'alliance des instruments ou dans l'interprétation.

Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent au concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes en renom.

Marcel Landowski – 1987
Chancelier d'honneur de l'Institut de France
Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble

Comité d'honneur

Jean-Claude Casadesu, *Président*
Claude Bolling[†] — Gérard Calvi[†] — Jacques Taddéi[†] — Henri Dutilleul[†]
Patrice Fontanarosa — André Jouvet[†] — Mstislav Rostropovitch[†] — Etienne Vatelot[†]

Les lauréats

- 1987** - QUATUOR YSAÏE : Violons, alto, violoncelle
QUATUOR LUDWIG : Violons, alto, violoncelle
- 1988** - QUATUOR MANFRED : Violons, alto, violoncelle
- 1989** - TRIO WANDERER : Violon, violoncelle, piano
POLYPHANIE : Ensemble de cuivres
- 1990** - TRIO DES ISCLES : Violon, violoncelle, piano
- 1991** - EMPHASIS : Quatuor de saxophones
- 1992** - QUATUOR DEBUSSY : Violons, alto, violoncelle
- 1993** - TRIO FLORENT SCHMITT : Violon, violoncelle, piano
- 1994** - TRIO PELLÉAS : Violon, violoncelle, piano
- 1995** - DUO HEAU-ZYGMANOWSKI : Clarinette, piano
- 1996** - QUATUOR CASTAGNERI : Violons, alto, violoncelle
- 1997** - ENSEMBLE AMARILLIS : Flûte à bec, hautbois baroque, clavecin, violoncelle baroque, mezzo-soprano
- 1998** - QUINTETTE SILOÉ : Flûte, hautbois, clarinette, basson, cor
- 1999** - QUATUOR DIOTIMA : Violons, alto, violoncelle
- 2000** - QUATUOR RENOIR : Violons, alto, violoncelle
- 2001** - QUATUOR IMPRESA : Violons, alto, violoncelle
- 2002** - QUATUOR ÈBÈNE : Violons, alto, violoncelle
- 2003** - QUATUOR ALMA : Violons, alto, violoncelle
- 2004** - QUINTETTE « OR NOTES ? » : Trompettes, trombone, cor, tuba
- 2005** - QUARTET ARDEO : Violons, alto, violoncelle
- 2006** - BENNEWITZ QUARTET : Violons, alto, violoncelle
- 2007** - QUATUOR ELLIPSOSES : Quatuor de saxophones
- 2008** - TRIO OPALE : Violon, violoncelle, piano
- 2009** - ARGILLOS PERCUSSION : Percussions
- 2010** - QUATUOR HERMÈS : Violons, alto, violoncelle
- 2011** - QUATUOR ZAÏDE : Violons, alto, violoncelle
- 2012** - QUATUOR ABSINTHE : Petite clarinette, clarinette, cor de basse, clarinette basse
- 2013** - QUATUOR ÉCLISSES : Guitares
- 2014** - QUATUOR AROD : Violons, alto, violoncelle
- 2015** - TRIO ZADIG : Violon, violoncelle, piano
- 2016** - TRIO ALDA : Violon, violoncelle, piano
- 2017** - DUO VIARD-KHUSNULLINA : Violoncelle, piano
- 2018** - ENSEMBLE MAJJA : Pianos, contrebasse, violon, percussions, baryton, alto, violoncelle
- 2019** - TRIO YUGEN : Violoncelle, violon, piano
- 2021** - TRIO PANTOUM : Violoncelle, violon, piano
- 2022** - TRIO MOIRA : Alto, flûte, harpe
TRIO ZARATHOUSTRA : Violon, violoncelle, piano
- 2023** - TRIO PARHELIE : Violon, Violoncelle, Piano
QUATUOR MAGENTA : Violons, Alto, Violoncelle

Présidents de jury

1987 Marcel Landowski	1998 Gérard Calvi	2010 Noël Lee
1988 André Jouve	1999 Patrice Fontanarosa	2011 Ramon de Herrera
1989 François Serrette	2000 André Jouve	2012 Zahia Ziouani
1990 Raymond Gallois-Monbrun	2001 Christian Manen	2013 Géry Moutier
1991 Gérard Cabvi	2002 Géry Moutier	2014 Richard Lowry
1992 André Jouve	2003 Patrice Fontanarosa	2015 Géry Moutier
1993 Claude-Henry Joubert	2004 Patrice Fontanarosa	2016 Patrice Fontanarosa
1994 Patrice Fontanarosa	2005 Patrice Fontanarosa	2017 Hugo Reyne
1995 Alain Meunier	2006 Richard Lowry	2018 Hugo Reyne
1996 André Jouve	2007 Philippe Nahon	2019 Géry Moutier
1997 André Jouve	2008 Marielle Nordmann	2021 Frédéric Davério
	2009 Sarah Nentanu	2022 Xavier Gagnepain
		2023 Ramon de Herrera



Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre
106 rue d'Amsterdam 75009 Paris
Tél. 06 83 51 83 11
www.fnapec.fr
contact : presidence@fnapec.fr
Siret : 325 568 442 00033



La Fnapec reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

Concours européen de musique de chambre ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'Ensemble

26 et 27 avril 2024 - CLICHY (92)
Conservatoire de Musique Léo Delibes
59, rue Martre

37^{ème} édition

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre



Clôture des inscriptions : 6 avril 2024
Dossiers d'inscription en français.
www.fnapec.fr
Contact : presidence@fnapec.fr
Tél. 06 83 51 83 11